



PERMIS DE TRONÇONNEUSE NIVEAU 2 – ABATTAGE- FAÇONNAGE DE PETITS BOIS (DIAMÈTRE < 25 CM)

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 26 avril 2020

OBJECTIFS

Abattre en sécurité des petits bois d'un diamètre inférieur à 25 cm.

Certificat Européen (ECC) obtenu après une formation dont le programme est commun à tous les pays d'Europe.

DURÉE / LIEU

3,5 jours / CFPPA de Mirecourt

ORGANISATION

1^{ère} et 2^{ème} journée (8h30-12h / 13h30-17h) & 3^{ème} journée (8h30-12h) :

Formation

- Rappel sur les équipements de protection individuelle (EPI)
- Préparation du chantier et identification des risques (procédures d'urgence)
- Préparation de la chute de l'arbre
- Abattage d'un arbre de diamètre inférieur à 25 cm de manière ergonomique et en sécurité (arbre droit, arbre penché vers l'avant et vers l'arrière)
- Ébranchage et découpe du tronc de manière ergonomique et en sécurité
- Faire tomber un arbre encroué de manière ergonomique et en sécurité (sans treuil) : démonstration par le formateur et mise en application

3^{ème} journée (13h30-17h) & 4^{ème} journée (8h30-12h) :

Évaluation

- Épreuve pratique (abattage-façonnage de petits bois : diamètre inférieur à 25 cm) sur zone protégée

PRÉ-REQUIS

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Salariés :

- S'adresser à son fonds d'assurance formation
Ex : FAFSEA, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises agricoles ou forestières :

- S'adresser à son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements possibles par le Pôle Emploi ou le Conseil Régional de Grand Est

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

* frais à votre charge.